

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE VILLIERS SUR MORIN

AVIS

Mesdames, Messieurs,

Je vous informe que des travaux de renouvellement de la canalisation d'eau potable vont avoir lieu dans la Rue du Bas de Villiers.

Une circulation alternée par feux tricolores sera mise en place et que le stationnement sera interdit Rue du Bas de Villiers en allant du chantier à compter du 15 juin 2026 et ce jusqu'à la fin des travaux (arrêté n° 42/2026 du 09 juin 2026).

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir faire le nécessaire pour la dépose de votre véhicule avant 8h00 le 15 juin 2026.

Pour tous les véhicules stationnés et gênants, une procédure d'enlèvement sera mise en place

Je vous remercie de votre compréhension.

Fait à Villiers sur Morin,

Le 09 juin 2026

Le Maire,

Caroline AULIAC



Auliac